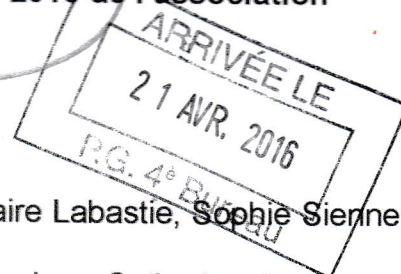


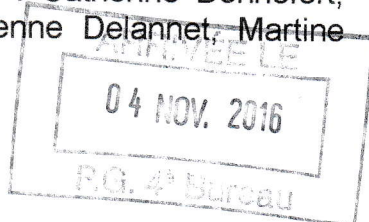
dans le PV

**Compte-Rendu de l'Assemblée générale du 26 mars 2016 de l'association
Polychrome-edu**



Six membres présents : Caroline Dié, Michel Daumergue, Claire Labastie, Sophie Sienne, Guillaume Weil, Laure Weil.

Sept pouvoirs attribués à Michel Daumergue, au total 13 voix. : Catherine Donnefort, Martine Jolly, Marie-Laure Buisson-Yip, Hélène Galante, Fabienne Delannet, Martine Florentin, Martine Marcuzzi.



1 - Ordre du jour.

Il est voté à l'unanimité

2 - Élection du bureau.

Michel Daumergue décide, en raison de son départ à la retraite, de cesser son rôle de président.

A l'issue du vote sont élus à l'unanimité :

Présidente, Claire Labastie. Elle tient aussi un rôle de représentation.

Vice-président, Guillaume Weil. Il administre le site Polychrome-edu et le compte Facebook de Polychrome et tient aussi un rôle de représentation.

Vice-présidente, Laure Weil, secrétaire, chargée de l'enseignement en collège. Elle tient aussi un rôle de représentation.

Trésorière, Caroline Dié, co-secrétaire. Elle administre l'espace collaboratif de Polychrome-edu et tient aussi un rôle de représentation.

Fabienne Delannet est un membre actif, établissant des relations avec les correspondants de Polychrome-edu.

Tout professeur d'arts plastiques est membre de droit de Polychrome-edu, mais ne peut agir au nom de Polychrome qu'en s'en référant collégalement aux membres actifs. Un membre actif est un associatif de Polychrome qui agit pour son développement ou dans sa sphère pour préserver l'enseignement des arts plastiques.

Nous demandons à tous les membres de Polychromes (c'est-à-dire tous les professeurs d'arts plastiques) ayant connaissance de textes administratifs ou autres, de situations ou d'événements susceptibles de concerner l'enseignement des arts plastiques, de transmettre à tous ceux qui peuvent être concernés, par leurs propres moyens ou par le biais de Polychrome, les informations. Nous manquons de *lanceurs d'alerte*, de *decrypteurs de textes administratifs*. Certains ont parfois occasionnellement des renseignements par des voies plus personnelles, ce serait aussi utile à tous de les partager.

3 - Bilan comptable.

Le bilan comptable est voté à l'unanimité.

4- Adhésion.

Nous demandons une cotisation de 10 euros cette année, n'ayant actuellement pas besoin de plus d'argent pour fonctionner. La payent ceux qui le souhaitent. La cotisation devient ainsi un acte volontaire

Le financement des représentants régionaux est envisageable une fois par an à l'occasion de l'Assemblée générale. Auquel cas l'AG devient le moment d'un bilan des actions, des échanges. La cotisation permettrait ainsi de mobiliser les membres au-delà des parisiens.

5 - Groupe de travail et Polychrome-Edu.

Nous poursuivons notre fonctionnement précédent.

Nous engageons les professeurs qui souhaitent participer au groupe de travail à s'inscrire sur VIAEDUC puis entrer dans le groupe Polychrome-Edu.

6 - Infos sur les actions à venir.

— **le 22 avril** : pour sauver l'option de spécialité à Blois, **JR a proposé aux professeurs de réaliser un projet Inside/Out** avec les élèves de l'option au pied du château de Blois dans la rue. Les autorisations municipales ont été demandées, les photographies sont en train de se faire. Nous nous associons à cette démarche et en prenons la responsabilité en tant que collectif Polychrome. Il s'agira de surveiller le bon déroulement de l'action.

Nous appelons tous les professeurs d'arts plastiques souhaitant assister ou participer au projet de JR à venir à Blois le 22 avril 2016 au pied du château vers 14heures.

— **Le 21 mai 2016 : Rencontre avec les Ailes du désir** (association des profs de Cinéma Audio Visuel) et l'ANRAT (Association des profs de Théâtre et Enseignement Dramatique), au Père Tranquille.

Nous préparerons et demanderons **un rendez-vous commun au ministère à la Degesco** (Ailes du désir, ANRAT, Polychrome).

Il faudra, auprès de la Degesco :

A - Traiter les questions actuelles

1 - Protester à propos de la disparition des options artistiques dans certaines académies et demander les raisons qui donnent à penser que les arts pourraient être moins importants que les autres matières, d'une part, puis dresser un argumentaire serré de défense des disciplines artistiques.

2 - Prouver les bienfaits de nos options : les vidéos d'élèves de Caroline par exemple à présenter au ministère, à Arte, à Vidéoformes, arroser Facebook et Youtube. Éventuellement, présenter des travaux faits avec des artistes, dans la mesure où cela peut être valorisant... **L'événement JR Inside/out a Blois** en sera un des supports.

3 - Traiter les autres problèmes actuels :

— L'amincissement des effectifs des options de spécialité lié :

- . à l'impossibilité des élèves hors-secteur d'entrer dans l'option en seconde,
- . à l'absence de maths en L, filière dont il est reconnu qu'elle se désertifie elle même au niveau national.
- . à la mise en concurrence avec de nouvelles spécialités depuis 2010 (Droits en enjeux du monde contemporain, Histoire des Arts)

économie des établissements avec des proviseurs qui ne connaissent pas ou ne connaissent pas la valeur de nos enseignements et un enseignant seul pour le lui faire savoir

- . à une DGH qui diminue et qui demande des arbitrages arbitraires (et non cadrage national)
- . à l'enseignement d'exploration Arts visuels, dont les modalités sont insatisfaisantes (ni CAV, ni Arts plastiques, non-programme, horaire insuffisant, effectif parfois trop élevé)
- . à une totale disparité des nombres d'heures et des conditions pour les options facultatives...

B - Traiter les questions qui se poseront dans un futur proche

Il faudra impérativement anticiper la réforme des lycéens en donnant nos idées et en imaginant les scénarios pour ajuster notre demande aux différentes possibilités. Il a en effet été évoqué par un IG d'une discipline artistique qu'il n'y aurait peut-être plus de filières, mais un tronc commun avec des couleurs données par le choix de modules. Ces derniers pourraient tenir un rôle mineur ou majeur. Cela risque d'être 3H facultatives pour tous, par exemple, puisqu'il n'y aurait plus de filières.

Nous pensons à Polychrome qu'il ne faudrait pas lâcher sur le nombre d'heures et garder la possibilité d'une "majeure", à étendre pour tous : 5H. Car sinon, ce seraient les spécialités qui sauteraient. Et la précarité des personnels serait augmentée.

Voici quelques idées émises lors de la réunion du 20 février reprise lors de cette AG :

Elles concernent l'avenir immédiat des actions à envisager dans le cadre général, mais également dans celui des situations inquiétantes localement.

- Contacter les artistes ou des personnalités politiques que nous connaissons, qui peuvent diffuser les infos autour d'eux, voire s'engager à nos côtés.
- Écrire à Jack Lang et Philippe Meirieu dans le cas de situations aberrantes comme celle de Blois ou de menaces qui se précisent (Bordeaux).
- Écrire au DASEN, puis au Recteur puis au ministre avec copie aux uns et aux autres pour dénoncer les incohérences au niveau national.
- Faire honte au responsable de la répartition des enseignements artistiques de laisser mettre en place des suppressions d'options de spécialité dans des départements où il n'y en a pas d'autres.
- Demander carrément un rendez-vous aux Recteurs ou Rectrices responsables (Bordeaux ou Tours).
- Créer un compte facebook (Guillaume en est l'administrateur) pour toucher un maximum de personnes.
- S'associer aux luttes présentes : Guillaume Weil est allé à Bordeaux et nous restitue son compte-rendu.
- Rester en contact avec les universitaires et les syndicats : Fabienne connaît bien ceux du SNES... Voir aussi la FCPE et les Indépendants qui pourraient être plus à l'écoute.
- Et surtout, montrer qu'en est unis. Ne jamais faire jouer la concurrence des options les unes par rapport aux autres...

La Présidente, Claire Labastie



06 28 69 38 09

Le Vice-Président, Guillaume Weil

